

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le mardi 3 septembre 2019 à 20h00.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**
- 4. RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL**
  - 4.1 rapport du maire**
  - 4.2 état des revenus et dépenses**
- 5. QUESTIONS DU PUBLIC**
  - question d'ordre général;
  - durée maximale: 20 minutes;
  - chaque intervenant doit s'identifier;
  - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS**
- 7. ACCEPTATION DES COMPTES**
  - 7.1 comptes du mois;
- 8. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS**
  - 8.1 ouverture de soumission - Système de contrôle des eaux pluviales pour la rue Forest
- 9. SERVICES MUNICIPAUX**
  - 9.1 Protection contre les incendies**
  - 9.2 Urbanisme, aménagement et environnement**
  - 9.3 Loisirs et culture**

## **9.4 Travaux publics**

- 9.4.1 modification de la résolution # 18-08-013 – Paiement de facture à Suez – Entretien du décanteur à l'usine d'épuration
- 9.4.2 paiement de facture – Groupe Voyer Inc.

## **9.5 Services administratifs**

- 9.5.1 acquisition du lot 4 055 306, cadastre du Québec, des Ailes de Gaspé Inc.

## **9.6 Services juridiques et greffe**

- 9.6.1 modification de la résolution 18-10-035 - Calendrier des séances ordinaires - Ville de Gaspé
- 9.6.2 ordonnance à la greffière - Vente de propriétés pour défaut de paiement des taxes
- 9.6.3 autorisation à une personne pour enchérir et acquérir des immeubles à la mise en vente pour taxes
- 9.6.4 commission municipale - Maison d'aide et d'hébergement L'Aid'Elle Inc.

## **9.7 Direction générale**

- 9.7.1 modification de la résolution 19-07-005 acceptation de soumission pour des travaux de réfection des conduites d'égout sanitaire et d'aqueduc - Rue des Peupliers à Rivière-au-Renard
- 9.7.2 modification de la résolution 19-08-024 - Contrôle qualitatif lors des travaux de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sous la rue des Peupliers à Rivière-au-Renard
- 9.7.3 modification de la résolution 19-05-020 - Acquisition d'une tente (kiosque) et bannières aux couleurs de la Ville de Gaspé - Direction des loisirs et de la culture
- 9.7.4 mise de fonds de la Ville de Gaspé - Mise à jour de la politique familiale et de la démarche MADA

- 9.7.5 aide financière - Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os - Réalisation d'une étude de faisabilité
- 9.7.6 ajout au contrat de déneigement - Secteur 4 - rue de la Station
- 9.7.7 aide financière - Association des pompiers volontaires de Gaspé Inc.
- 9.7.8 demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec - Entretien de la Route Verte

## **9.8 Ressources humaines**

## **10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

- 10.1 règlement amendant le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme No 1170-12 en remplaçant le premier paragraphe de la caractéristique numéro 5, de la cinquième exemption du troisième point de l'article 5.3 « CONDITIONS D'ÉMISSION DU PERMIS DE CONSTRUCTION »

## **11. AVIS DE MOTION**

- 11.1 règlement modifiant le règlement 1282-15 relatif au lieu d'élimination de neige et établissant une tarification pour les utilisateurs du site de Gaspé en remplaçant l'annexe D
- 11.2 règlement relatif aux lieux d'élimination de neige et établissant une tarification pour les utilisateurs du site de Rivière-au-Renard en remplaçant l'annexe B

## **12. RAPPORT DES COMITÉS**

## **13. AFFAIRES NOUVELLES**

## **14. QUESTIONS DU PUBLIC**

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

## **15. FERMETURE DE LA SÉANCE**



Isabelle Vézina,  
Greffière